Municipalité de Saint-Alexandre

Le 5 juin 2023

Rapport sur les faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions du *Code municipal*, j'ai l'honneur de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Alexandre.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le rapport financier indique que les revenus de fonctionnement et d'investissement totalisent 3 642 160 $, dont 50 000 $ est un investissement net dans les immobilisations. Ce 50 000$ représente la contribution de Desjardins pour le projet de la butte à glisser. Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 3 447 401 $ et le remboursement de la dette à long terme à 74 387 $. L'amortissement s'élève à 637 082 $ et les affectations à 78 389 $. Le tout pour un résultat excédentaire de l'exercice 2022 de 656 913 $.

Au 31 décembre 2022, le surplus accumulé non réservé s'établit à 850 116 $ et le surplus réservé s'établit à 585 683 $ tel que :

Eau potable & Eaux usées	219 819 $	Matières résiduelles	90 398 $
Infrastructures	87 506 $	Fonds vert de Saint-Alexandre	5 800 $
Fonds des carrières et sablières	178 000 $	Réserve électorale	4 160 $

Et un revenu reporté au 31 décembre 2022 s'établissant à 154 983 $ pour le Fonds des carrières et sablières.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au rapport du vérificateur, préparé par monsieur Robert Arbour, CPA auditeur pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2022, il est mentionné que les états financiers sur les activités financières, d'investissement et l'évolution de la situation financière respectent les pratiques comptables reconnues dans le milieu municipal. Le rapport du vérificateur est sans réserve et aucun contrôle défaillant n'a été répertorié.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 indiquait des prévisions de 3 160 500 $ au total dont 658 500 $ pour l'année 2022. Les projets les plus importants réalisés en 2022 sont les suivants :

- Réasphaltage d'une section de la montée de la Station et de la rue Goulet
- Réalisation partielle des plans et devis pour un nouveau réservoir en eau potable
- Construction d'une nouvelle butte à glisser
- Achat d'un nouveau camion autopompe d'incendie
- Remplacement des radios de communications du service d'incendie

AU COURS DE L'ANNÉE 2022, LES ACTIVITÉS ET PROJETS SUIVANTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

- Adoption d'un plan directeur pour le réaménagement du parc Marie-Jeanne-Frégeau
- Mise en place du camp de jour municipal
- Rénovations du Pavillon des loisirs
- Développement des pique-niques culturels estivaux

Programme de subvention visant la réduction de la consommation d'eau potable

Le programme de subvention pour le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit s'est poursuivi. Il a été mis sur pied dans le but de réduire la consommation d'eau potable. Il permet un remboursement de 100 $ pour le remplacement d'une toilette à débit régulier par un modèle de 4 à 6 litres. Nous avons accordé 109 subventions depuis le début du programme et 7 pour cette année.

Le remplacement d'une toilette permet une économie d'eau de 12 775 litres par année par personne, soit 4 240 mètres cubes (m3) /année au total pour les 109 subventions accordées ou l'équivalent en consommation de quatorze (14) ménages de quatre (4) personnes. La municipalité de Saint-Alexandre mise également sur un programme d'aide financière afin d'acheter un récupérateur d'eau de pluie pour diminuer la consommation d'eau de l'aqueduc municipal. En 2022, ce sont deux (2) personnes qui ont bénéficié de la subvention de 50 $ pour l'achat de ces récupérateurs d'eau de pluie.

Programme de subvention pour les couches lavables

Cette année le programme de subvention pour les couches lavables a permis d'offrir une remise de 100 $ à deux (2) familles.

Programme d'aide aux activités de loisirs

Trente-six (36) subventions ont été accordées aux familles pour un total de 5 683 $ concernant l'aide aux activités de loisirs.

Une entente intermunicipale avec la ville de Bedford permet de réduire les coûts aux citoyens de Saint-Alexandre pour participer aux activités de hockey mineur, de patinage artistique et de patinage libre. Ceci permet d'assurer l'accessibilité à une infrastructure sportive à prix abordable. La municipalité débourse un montant de 17 551 $ dans le cadre de cette entente. Les familles qui utilisent les services de l'aréna de Bedford peuvent aussi demander la subvention d'aide aux activités sportives.

Prévention incendie

Le conseil a renouvelé l'entente intermunicipale de fourniture de services, en matière de prévention, avec la Régie intermunicipale d'incendie Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide d'Iberville, afin de mettre en œuvre la section prévention du schéma de couverture de risques en incendie de la municipalité. Le préventionniste a ainsi procédé à l'inspection des propriétés qui, dans le schéma, sont jugées à risques moyens, élevés et très élevés. La Municipalité a également renouvelé son entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Lors de l'année 2022, la Municipalité a également officiellement acquis son nouveau camion autopompe incendie. Finalement, le système de radios pour les communications a été modifié afin d'avoir une communication plus claire, plus fluide et plus efficace lors des différentes interventions.

Des équipes faisant partie du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre ont poursuivi leur travail cette année en procédant à l'inspection des propriétés qui, dans le schéma, sont jugées à risques plus faibles en visitant les secteurs résidentiels de la municipalité.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des pratiques de gestion rigoureuses et à un désir d'amélioration continue. Nous poursuivons nos efforts afin d'offrir des services de qualité au meilleur coût possible, compte tenu du contexte économique actuel.

Durant la dernière année, la Municipalité a mis en place un projet d'envergure avec le réaménagement du parc Marie-Jeanne-Frégeau. La consultation publique nous aura permis de recueillir les commentaires des citoyens et des citoyennes afin de réfléchir à l'offre en loisirs de la Municipalité. La Municipalité a d'ailleurs pu réaliser la première étape de ce projet en construisant une butte à glisser qui a pu être utilisée dès l'hiver dernier. Ce magnifique projet a pu voir le jour grâce aux agriculteurs et agricultrices qui ont contribué à faire la base de la butte ainsi que Desjardins qui a contribué par le biais du Fonds d'aide au milieu.

La Municipalité continue également son travail afin de pallier les problématiques de l'eau. Ce sont des étapes qui prennent du temps en raison des demandes de certificats d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, mais nous sommes confiants que les investissements que nous faisons et ferons amélioreront grandement l'approvisionnement de cette ressource pour la communauté desservie par le réseau municipal. Les plans et devis sont en cours pour le nouveau réservoir d'eau potable alors que nous entreprendrons bientôt la même étape pour le nouveau puits d'approvisionnement d'eau potable.

Le travail effectué est le fruit d'une franche collaboration avec un personnel dévoué et compétent. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier la direction générale, le personnel administratif, le bibliothécaire, l'inspectrice municipale, l'équipe aux travaux publics, les brigadiers, l'équipe des loisirs, des communications et de la culture ainsi que le directeur du Service de sécurité incendie, les officiers et toute l'équipe de pompiers volontaires et de premiers répondants pour tout le travail accompli tout au long de cette année. Un immense merci pour votre dévouement envers la communauté!

Nous reconnaissons le travail des organisations de bénévoles pour leur contribution au bien commun et je cite les membres de l'Association des loisirs de Saint-Alexandre, du Club de l'Âge d'Or, de St-Alex-en-feux, du Club de Tir Josée, les organisateurs du Chic bazar alexandrin ainsi que le conseil de la Fabrique de Saint-Alexandre.

Je veux également remercier les conseillers et les conseillères pour le travail effectué pour la collectivité. La collaboration et la poursuite de l'intérêt commun sont des conditions nécessaires et gagnantes pour le développement de notre municipalité.

L'année 2022 a été l'année de reprise de nos activités sociales. Cela nous a permis de retrouver un rythme plus normal et moins marqué par les mesures sanitaires. Souhaitons que nous puissions poursuivre sur cette voie!

Cordialement,

Yves Barrette, maire